

La vaccination contre la grippe AH1N1

pourra commencer dès ce lundi 9 novembre.

Seuls les médecins peuvent vous procurer ce vaccin car il est livré par flacons de 10 doses.

Donc vous ne pouvez pas acheter le vaccin en pharmacie.

Pour mieux organiser cette vaccination dans les plus brefs délais, les médecins de Floreffe et Malonne organisent des consultations vaccination

au **centre sportif de Floreffe**, 6 rue Joseph Hanse
(entre la maison communale et la Sambre)

en matinée de **9 à 12 heures**

mercredi 11, samedi 14 et samedi 21 novembre

en soirée **de 20 à 22 heures**

Lundi 9, mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12

Lundi 16, mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 novembre.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer ou d'être présent à ces dates, prenez rendez-vous avec votre médecin traitant. Votre médecin ne peut bien sûr pas ouvrir un flacon de 10 doses pour vous seul si vous vous présentez à sa consultation sans rendez-vous.

Le vaccin est gratuit,

la consultation est payante et vous sera remboursée par votre mutuelle.

Donc vous devez vous munir de :

Votre carte SIS

3 vignettes de mutuelles pour l'enregistrement de votre vaccination

25 euros

Si vous êtes sous statut omnio, vous pourrez payer votre consultation avec une vignette de mutuelle supplémentaire.

Vous devrez remplir un **questionnaire** avant d'être vacciné.

Il vous sera remis sur place ou vous pouvez le prendre **ici** et le remplir à l'avance.

Vous devrez attendre 15 minutes après la vaccination avant de partir.

**La vaccination est réservée aux personnes à risque
et aux personnes prioritaires**

dont vous trouverez la liste dans le questionnaire.

Cette organisation est rendue possible, et nous les remercions, grâce à l'aide de la Commune et du CPAS de Floreffe, de la Croix Rouge de Floreffe

et des membres de la Coordination des Soins à Domicile Floreffe Malonne (www.csdm.be)